

Poste spécifique : Enseignant/coordonnateur FLS 1^{er} degré

Division des Personnels Enseignants 1er degré			Candidature selon les modalités décrites sur la circulaire dédiée		
Textes de référence : circulaire nationale n° 2012-143 du 2 octobre 2012 et circulaire académique du 19 septembre 2022					
DENTIFICA- TION DU POSTE	Définition du poste	L'académie de Mayotte recrute sur poste spécifique des enseignants du 1 ^{er} degré spécialistes du FLE/FLS/alphabétisation en contexte plurilingue.			
	Place du poste	L'enseignant est itinérant et intervient au sein de plusieurs écoles d'une même circonscription. Il est placé sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Education Nationale en charge de la circonscription, en lien avec le CASNAV.			
PROFIL DU POSTE	Cadre général	Le CASNAV, créé en 2015, est structuré de manière à assurer un maillage sur l'ensemble du territoire et prend appui pour le 1 ^{er} degré sur une équipe de 28 enseignants coordonnateurs des UPE2A. Chaque enseignant FLS travaille en étroite collaboration avec un formateur/chargé de mission référent du CASNAV.			
	Missions	visée inclusive - participer au définir une pris - enseigner la l didactique du l différenciée, gr - enseigner les visant l'acquis élémentaire - être une perse enseignants de allophones, da > Coordonner - organiser l'er - planifier des s les temps d'inc - développer et - assurer la mis - recevoir et ar - collecter péri sein de tableau > Contribuer améliorer la p - contribuer à l de scolarisation - participer au actions avec ce - participer au s'investir sur la consolidatio - s'engager dan	recensement des EANA et mener une évaluation diagnostique précise afin de se en charge adaptée angue française en mettant en œuvre des pratiques pédagogiques propres à la FLE/FLS dans des modalités diverses (co-enseignement, pédagogie roupes de besoins, interventions ponctuelles) disciplines prioritaires dans le cadre d'un accompagnement personnalisé ition des connaissances de base correspondant aux cycles de l'école onne ressource au sein des écoles : conseiller, accompagner et outiller les classe ordinaire pour la prise en charge des EANA et de tous les élèves ns le quotidien de la classe en le l'école et en inter-degré se à disposition de la mallette pédagogique du CASNAV nimer des rencontres avec les familles odiquement des données concernant les EANA (profil, prise en charge) au ex de bord (tableurs) et les transmettre au CASNAV activement au réseau d'acteurs académiques pour développer et orise en charge des enjeux de l'allophonie en contexte plurilingue : a mise en œuvre de dispositif pour le renforcement de la maîtrise de la langue na missions communes au sein des écoles d'intervention et coordonner ses elles des équipes pédagogiques et projets au service de ne et du rayonnement des pratiques FLS as une démarche individuelle et collective de développement professionnel per ponctuellement des actions de formation au sein de l'école ou de la		

- sous réserve d'être habilité, être examinateur/correcteur des épreuves du DELF scolaire

circonscription

	Compétences	- connaissance du parcours et de la prise en charge des EANA - connaissances en didactique et pédagogie du FLE/FLS/alphabétisation en milieu plurilingue - connaissance du CECRL - maîtrise des savoirs disciplinaires (socle commun de connaissances, de compétences et de culture des cycles 1, 2 et 3) - capacité d'adaptation à un contexte interculturel avec des publics d'apprenants d'une très grande hétérogénéité - bonne maîtrise des outils bureautiques (tableur, traitement de texte) - bonne maîtrise de la langue française à des fins de communication - capacités organisationnelles et sens du travail en équipe
CONTEXTE ADMINISTRATIF	Profil et Pré-requis	Enseignant du 1 ^{er} degré Cursus universitaire en FLE/FLS ou expérience dans le domaine Certification complémentaire FLS ou formation attestée par un organisme spécialisé La détention de l'habilitation « Examinateur/Correcteur DELF » serait appréciée
	Nomination	Obtention du poste après avis favorable de la commission d'entretiens
	Régime administratif	Traitement Education Nationale selon le grade et l'échelon. Bonification : 27 points de NBI
	Modalités de candidature	Les enseignants participent au mouvement intra-académique et candidatent sur le poste spécifique « Enseignant/coordinateur FLS » en faisant parvenir lettre de motivation, CV, et copie du dernier rapport d'inspection à la DPE. Les candidats retenus seront convoqués à un entretien.
	Contacts	Les candidats peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la direction/coordination du CASNAV par mail casnav@ac-mayotte.fr ou par téléphone au 02-69-63-33-66.